

Conseil départemental du Finistère

Communiqué de presse

16 novembre 2022

Le Département recycle vos mobiles usagés !

Du 21 novembre au 21 janvier, le Conseil départemental récolte vos portables usagés pour les recycler ! Pour cela, vous pouvez déposer vos portables usagers dans l'un des 600 points de collecte du département recensés sur une carte en ligne

Pourquoi le Département recycle-t-il vos portables ?

« Les smartphones que nous utilisons au quotidien sont composés de matériaux rares dont l'extraction a des conséquences environnementales désastreuses. Pour développer le recyclage de ces matières premières, le Conseil départemental du Finistère s'est associé à l'entreprise de télécommunications Orange et à l'Association des Maires du Finistère » présente Maël DE CALAN, Président du Conseil départemental du Finistère.

Ainsi, le Département collecte vos téléphones portables usagés pour permettre leur recyclage ou leur reconditionnement. Pour cela, des points de dépôt sont déployés dans les mairies, les bâtiments du Conseil départemental, les collèges publics et privés du Finistère et dans les locaux des partenaires qui souhaitent se joindre à l'opération.

Comment ça marche ?

Dès le 21 novembre et jusqu'au 21 janvier, remettez vos portables usagés dans un des 600 points de collectes ouverts dans le Finistère. Pour retrouver le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : www.finistere.fr/recyclage-mobiles

Une fois dans le collecteur, votre mobile usagé sera d'abord trié. En fonction de son état, il sera soit reconditionné, soit recyclé. Pour effectuer le tri des mobiles collectés, une entreprise d'insertion sera mobilisée : Les Ateliers du bocage.

Les mobiles en état de marche seront testés et leurs données seront effacées sous contrôle d'huissier. Ils seront ensuite reconditionnés et revendus. Les bénéfices de cette filière sont intégralement reversés à Emmaüs International.



Contacts presse :

Conseil départemental : Chloé LE GALL – 02 98 76 64 20 – presse@finistere.fr

Orange : Delphine ESCURE – 06 85 40 48 52 – delphine.escure@orange.com

Association des Maires du Finistère :

Les mobiles collectés qui ne fonctionnent plus sont recyclés : les matières dangereuses sont traitées et les métaux rares sont récupérés pour être réutilisés comme matière première.

Le Département agit pour l'environnement en proposant plusieurs actions fortes en faveur du développement durable. La récupération des téléphones mobiles s'ajoute à son programme de plantation de 500 000 arbres.